

Bulletin d'histoire politique

«Vive le Québec libre ! » : la moralité au coeur d'une polémique. Réactions publiques entourant la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967

Marc-André Robert



Volume 21, Number 3, Spring–Summer 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robert, M.-A. (2013). «Vive le Québec libre ! » : la moralité au coeur d'une polémique. Réactions publiques entourant la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967. *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 134–149.
<https://doi.org/10.7202/1015328ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

«Vive le Québec libre!» :
la moralité au cœur d'une polémique
Réactions publiques entourant la visite
du général de Gaulle au Québec en juillet 1967

MARC-ANDRÉ ROBERT
Université Laval

Montréal, le 24 juillet 1967. Le président français Charles de Gaulle, du haut du balcon de l'hôtel de ville, salue la foule qui le réclame, massée place Jacques-Cartier et rue Notre-Dame: «C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville de Montréal française», débute-t-il, sous une salve d'applaudissements et de cris. «Vive de Gaulle! Vive de Gaulle!», scande-t-on. «Au nom... au nom du vieux pays, au nom de la France, je vous salue. Je vous salue de tout mon cœur». Il fait une pause, la foule très attentive. «Je vais vous confier un secret que vous ne répétez pas. Ce soir, ici, et tout le long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la Libération». Les milliers de spectateurs en liesse l'acclament de nouveau¹, visiblement conquis, tout comme l'avaient été d'ailleurs ceux de Québec la veille, et de Donnacona, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, de Trois-Rivières, de Louiseville, de Berthier et de Repentigny un peu plus tôt. La foule est on ne peut plus survoltée, tout au long du discours. Le Général termine ainsi, sous une clameur contagieuse: «Vive Montréal! Vive le Québec²!» Il fait alors une brève pause, habile orateur qu'il est, avant de proclamer si soudainement: «Vive le Québec libre!». L'espace d'un instant, le temps s'arrête. La foule n'y croit pas. Puis aussitôt, c'est l'euphorie. Un tonnerre de joie et de hurlements retentit autour de l'hôtel de ville, les gens agitant frénétiquement fanions et pancartes aux couleurs du Québec et de la France. «Vive le Canada français et vive la France!», achève-t-il enfin. Mais les quatre mots précédents s'étaient déjà gravés dans la mémoire et dans l'histoire, éclipant tout le reste. Ils avaient déjà trouvé écho dans tout le Québec, à Ottawa et un peu partout dans le monde. «Vive le Québec libre!»: quatre mots qui déclenchèrent toute une polémique dans l'espace public!

À la télévision et dans les journaux québécois et canadiens (internationaux même!), la polémique issue de la déclaration choc du président français fit la manchette plusieurs jours durant. Les autorités politiques québécoises et canadiennes réagirent tour à tour en tenant des conférences de presse et par voie de communiqués. Les autorités françaises firent de même et de Gaulle dut s'expliquer. Les journalistes, tant francophones qu'anglophones, commentèrent abondamment la nouvelle. Les journaux furent inondés de lettres ouvertes de citoyens. Qu'a voulu dire le président français? A-t-il sciemment prononcé le slogan du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN)? Était-ce improvisé ou prémédité? A-t-il voulu s'ingérer ouvertement dans les affaires politiques canadiennes? Pendant près d'un mois, les médias s'abreuvèrent littéralement de cette polémique. Si puissante sa résonance que la déclaration du Général est rapidement «entrée dans la mémoire collective comme un symbole de la montée du nationalisme [québécois] au cours des années 1960 et 1970», selon l'historien Jacques Portes³.

Depuis, et on s'en doute bien, l'événement a été analysé, décortiqué en long et en large par différents chercheurs, tant dans son contexte politique immédiat, celui de la visite du président français au Québec dans le cadre de l'inauguration de l'Exposition universelle de Montréal et du débat constitutionnel dans lequel cette visite, ses causes et conséquences s'insèrent⁴; dans son contexte politique élargi, celui de l'histoire des relations diplomatiques entre le Québec, le Canada et la France⁵; que dans sa forme, celle du rituel de la visite et des multiples discours du dirigeant lors de son passage⁶. Or l'ensemble des études sur le sujet n'a pas encore permis de bien circonscrire la mise en scène de ce débat public au sein de l'espace public. Historiens et politologues se sont surtout attardés aux réactions des autorités politiques, aux lendemains de l'incident, et aux efforts diplomatiques déployés⁷. Les commentaires de journalistes furent aussi rapportés, mais dans une moindre mesure et de façon plutôt synthétique⁸. Le seul document qui y consacre une place importante est la *Revue du ministère des Affaires culturelles du Québec* dans son édition d'octobre 1967, laquelle collige un certain nombre d'éditoriaux parus dans les quotidiens québécois à la suite de la célèbre déclaration, sans toutefois offrir une analyse approfondie de leur contenu⁹. Plus étonnant encore, c'est l'absence des commentaires et impressions des citoyens dans tous ces travaux. La perspective nouvelle d'une étude portant *a priori* sur la polémique¹⁰ qu'un tel événement suscita dans l'espace public (journaux, télévision, radio) est donc prometteuse.

D'abord, cette nouvelle perspective permettrait de saisir la pluralité des points de vue exprimés à l'occasion, pluralité que l'on a peut-être un peu trop diluée à ce jour, en insistant essentiellement sur les échanges entre les principales autorités politiques impliquées. D'autant plus que le

jeu de l'argumentation politique, dans un débat polémique d'une telle ampleur, est souvent fondé sur « un rapport de confrontation qui fait des protagonistes non pas des partenaires mais des adversaires », souligne Gilles Gauthier. Un rapport conflictuel qui entraîne un certain « détournement de l'exigence de rationalité ». Le député libéral de Laurier René Lévesque dénonçant « l'hystérie déclenchée au Canada anglais par une presse anglophone [s'étant livrée à] une solide crise de francophobie¹¹ », généralisant du coup l'ensemble des réactions de la communauté journalistique anglophone, en est un parfait exemple. La réalité, peut-on penser, est certainement plus complexe et diversifiée. Ensuite, cette étude serait l'occasion d'extraire les représentations politiques des réactions publiques à l'événement. En d'autres mots, comprendre comment l'affaire a été interprétée par les contemporains, et en quoi ces interprétations, qui « engagent l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale¹³ », renseignent sur la perception collective, intellectuelle et populaire, de la politique et de ses acteurs (les « représentations sociales » de la politique, pour reprendre l'expression de Denise Jodelet). Enfin, sur une note plus théorique, en analysant les particularités et caractéristiques uniques de ce débat public, l'étude permettrait de mesurer l'impact et le rôle politiques que peut jouer la polémique comme stratégie diplomatique.

À partir d'une analyse des réactions des autorités politiques, des éditorialistes et lecteurs contenues dans les journaux publiés aux lendemains de l'événement, j'ai cherché ainsi à comprendre de quelle façon la polémique issue de l'événement a-t-elle été mise en scène par les différents acteurs dans l'espace public québécois. Autrement dit, comment les propos de De Gaulle ont-ils d'abord été interprétés par les acteurs politiques, éditorialistes et lecteurs ; comment le débat public s'est-il ensuite développé, précisé, à l'aulne de ces réactions ; puis quelles représentations politiques pouvons-nous extraire de l'ensemble du débat public, dans le contexte du Québec et du Canada de la fin des années 1960. En dépit de la divergence et de la pluralité des opinions exprimées, l'analyse montre la prédominance de la moralité comme représentation politique du débat dans les propos recensés, tant au niveau des stratégies argumentatives employées qu'au niveau des réactions exprimées. J'entends par moralité le recours à la morale – cet ensemble de règles relatifs à la conduite et reposant sur des valeurs fondamentales telles que le bien et le mal, le juste et l'injuste – comme argumentaire, ici dans un contexte politique. Ce recours à la morale par le politique est par ailleurs assez documenté. Le politologue américain Stanley Hoffmann, professeur à l'Université Harvard, s'est beaucoup intéressé au rôle que peut et doit avoir la morale dans la politique étrangère des

États, surtout celle des États-Unis¹⁴. Le philosophe français Paul Ricœur a aussi cherché à comprendre la politique dans ses rapports à l'économie et au social et dans sa confrontation avec l'éthique et la morale¹⁵.

Le corpus d'étude comprend l'ensemble des articles, éditoriaux, caricatures et courriers des lecteurs se rapportant à l'affaire de Gaulle, publiés dans la presse québécoise francophone et anglophone à grand tirage (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Nouvelliste*, *Le Soleil*, *The Gazette*) entre le 25 juillet et le 15 août 1967. En raison de la faible représentativité des quotidiens anglophones dans le corpus, certains journaux anglophones ontariens à grand tirage ont aussi été consultés (*Globe and Mail*, *Ottawa Citizen*). La période privilégiée rend compte de l'activité journalistique entourant le débat, soit du 25 juillet au 15 août 1967. À partir du 2 août, les articles et éditoriaux se font plus rares tandis que les lettres ouvertes abondent toujours. Après le 15 août cependant, la polémique est peu à peu évacuée de l'espace public journalistique.

La démonstration s'organise en suivant la trame chronologique et événementielle des réactions des autorités politiques telles que consignées dans les journaux.

Un incident diplomatique sans précédent

Dans la nuit du 23 au 24 juillet 1967, des émeutes raciales éclatèrent un peu partout aux États-Unis, mais en particulier à Détroit où des milliers d'Afro-américains du quartier de la 12^e rue pillèrent et incendièrent plusieurs dizaines d'immeubles. Impuissant face aux débordements que les policiers et gardes nationaux n'arrivaient plus à contenir, le gouverneur du Michigan George Romney fit appel au président Johnson pour qu'il y dépêche l'armée en renfort. Il y avait eu déjà plusieurs morts et des milliers de blessés. Rapidement, le président autorisait le déploiement de près de 5000 soldats à Détroit. L'événement est certes majeur et retient évidemment l'attention des quotidiens. « Les émeutiers mettent Détroit à feu et à sang » titrait notamment *Le Devoir* du 25 juillet... mais au bas complètement de la page frontispice. Car ce sont les quatre mots du général de Gaulle prononcés la veille à l'hôtel de ville de Montréal qui monopolisèrent unanimement la une des journaux : « Bouleversé par l'accueil déliant de Montréal, de Gaulle : Vive le Québec libre ! », « De Gaulle livre un message d'indépendance : "Vive le Québec libre" », « "Long live free Quebec" de Gaulle tells Montrealers », « *Le Grand Charles Proclaims the New Liberation* », affichent quelques-uns des grands titres du jour¹⁶. Chose certaine, la déclaration du président français a véritablement surpris tout le monde, journalistes, politiciens et citoyens confondus.

Sur la scène politique, l'affaire devient vite un incident diplomatique entre le Canada, la France et le Québec. Voyez le portrait : un chef d'État

étranger invité par le gouvernement du Québec pour l'inauguration de l'Exposition universelle de Montréal et de son pavillon de la France, dans le cadre des célébrations du centenaire de la Confédération canadienne, et qui prononce un slogan séparatiste, le même slogan que celui du RIN, un parti indépendantiste québécois, alors que plusieurs de ses supporters se trouvent justement massés devant lui, brandissement des pancartes sur lesquelles on peut lire « Le Québec aux Québécois » ou encore « Notre État français, nous l'aurons ». Il n'en fallait pas plus pour agiter le cortège des représentants politiques, la presse ainsi que l'opinion publique dans la cité.

Aussitôt la fameuse phrase dite, les yeux de la presse canadienne et québécoise, de la télévision nationale et de la radio se tournent vers les autorités politiques à Ottawa et réclament, surtout du premier ministre Lester B. Pearson, mais également de son entourage politique une réponse, une réaction. Pearson, qui avait été témoin de l'événement à son domicile par le biais de la télévision, est « très inquiet » et « très préoccupé », selon ce que rapporte *Le Devoir* du 25 juillet¹⁷. Il ne comprend pas pourquoi de Gaulle venait tout juste d'appuyer le « démembrement de ce même Canada dont [il] avait souhaité voir assuré l'indépendance... lorsqu'il avait levé son verre à [sa] santé à Paris¹⁸ ». Stupéfait, il ne ferait connaître sa réponse toutefois qu'après une réunion d'urgence de son cabinet prévue au matin pour discuter de l'incident et du contenu de son éventuelle et tant attendue déclaration aux médias.

Quant au premier ministre québécois Daniel Johnson, il assistait en direct, dans l'hôtel de ville de Montréal, à la déclaration du président français aux côtés du maire Jean Drapeau. Lui qui, au cours du trajet entre Québec et Montréal, voyant l'incroyable effervescence populaire suscitée par le passage de De Gaulle, craignait tant un incident diplomatique d'envergure venait d'être servi. Lorsque de Gaulle quitte le balcon de l'hôtel de ville, Johnson ne peut d'ailleurs s'empêcher de réagir : « Vous avez utilisé, Monsieur le Président, le cri de ralliement de nos adversaires indépendantistes, mais je vais me débrouiller¹⁹... ». Le chef de l'Union nationale se trouve alors dans une fâcheuse position. Peut-il endosser complètement les propos du président français et risquer l'escalade d'un conflit diplomatique avec Ottawa ? Peut-il au contraire les dénoncer pour éviter la grogne des autorités politiques canadiennes, mais sans froisser du coup la France et compromettre sa stratégie politique dans le débat constitutionnel (égalité ou indépendance) ? La réflexion promet d'être ardue ; sa réponse publique devrait attendre.

Au contraire des dirigeants politiques, la presse réagit dès le lendemain. Pour Guy Cormier de *La Presse*, les propos de De Gaulle n'ont rien de scandaleux : « La vie et la liberté étant les deux plus grands biens de ce monde, on pourrait se demander où exactement réside le scandale dans une exclamation comme [celle-là] ». Un peu plus loin dans son texte, il

ajoute: «L'écho qu'ont trouvé dans de larges secteurs de l'opinion québécoise les propos du président de la République peut servir d'utile leçon à ceux qui entretiennent religieusement le culte des apparences», puis, «Le grand malheur d'Ottawa, c'est de les cultiver trop allègrement. Exemple d'apparence fameuse: un bilinguisme dont tout le monde sait bien qu'il n'existe pas vraiment²⁰». La vie, la liberté et la vérité étant des vertus, il ne fait nul doute pour Cormier que le support du président à la cause des Canadiens français est louable. Opinion partagée également par quelques-uns des lecteurs du quotidien, comme le médecin Paul Letondal dans une lettre qu'il signe dans l'édition du 28 juillet: «Il est inconcevable que dans un pays libre on ne puisse parler de liberté sans faire scandale et, qu'en 1967, [...] on ne puisse dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas dans le Québec²¹». L'éditorialiste Jean-Marc Léger du *Devoir* en rajoute: «Pourquoi au total, aurait-on voulu qu'il se fit complice du pieux mensonge qui entoure toujours les visites officielles, alors que les chefs d'État et de gouvernement parlent pour les dirigeants du pays visité et pour les chancelleries, plutôt que pour le peuple²²».

Du côté du *Soleil*, que le correspondant du *Devoir* qualifie de journal «reconnu pour sa tendance fortement fédéraliste et libérale²³», l'éditorialiste ne mâche pas mots: «La visite du général de Gaulle, au lieu de rapprocher davantage nos deux pays les aura éloignés l'un de l'autre, parce que le président de la France aura tenu des propos déplacés sur les problèmes de politique intérieure canadienne, en particulier sur les relations entre le Québec et le reste du Canada²⁴». L'éditorialiste de la *Gazette* déplore aussi que de Gaulle «has taken intolerable advantage of a state visit to a friendly nation to meddle actively in that nation's internal political affairs, even to the point of encouraging disruption. [...] He has only dimmed his own reputation, raised new doubts throughout the world about his aims and methods, embarrassed those in Canada who were ready to admire and welcome him, introduced a note of bitterness into the very heart of the year of Canadian celebration²⁵... »

Certains lecteurs ne mâchent guère leurs mots. Doreen Day dans *The Gazette*, notamment, «would like to know how much of [her] Provincial tax levy was used to wine and dine a seemingly arrogant old man who was full of ego-ism [bis] and so shockingly lacking in diplomacy – a great question²⁶!» Ou encore Roger La Palme dans *La Presse*, pour qui «endosser un mot d'ordre qui, tout récemment encore, déclenchait les bombes, c'est excéder les bornes²⁷».

L'opposition s'en mêle

La pression mise sur le premier ministre Pearson par l'ampleur de la situation et par sa décision de retarder sa réaction publique ne manque pas

d'être mise à profit par l'opposition conservatrice et son chef, John G. Diefenbaker. Le 25 juillet au matin, pendant la rencontre extraordinaire de Pearson avec son exécutif, Diefenbaker n'hésite pas à critiquer le premier ministre sur sa gestion de la crise diplomatique: «J'ai attendu que M. Pearson réagisse lui-même à ces événements au nom du Canada, rapporte *Le Devoir*. Comme il ne l'a pas fait encore, je me sens forcé de le faire moi-même. Ce qui arrive [...] est le fruit de l'incompétence dont a fait preuve le gouvernement canadien²⁸...» Le jugement du chef de l'opposition joue principalement sur la question du devoir politique. Diefenbaker tient à montrer qu'en retardant sa déclaration, Pearson a fait preuve ni plus ni moins d'un manquement à son devoir de chef d'État. Et par la force des choses, c'est donc à lui que revient la tâche de représenter dignement le Canada dans cette histoire.

Ce devoir de raison invoqué par Diefenbaker est partagé par les chefs d'autres partis fédéraux. Pour Réal Caouette, leader du Crédit social, «toutes les colonies françaises devenues indépendantes ont moins de liberté que le Québec n'en a dans la confédération canadienne». Il exhorte les Québécois «à comprendre leur devoir envers ce qu'il appelle "notre patrie canadienne"²⁹». Le chef du New Democratic Party (NPD) Thomas C. Douglas s'en réclame tout autant, ironique au passage: «les paroles du général sont celles d'un vieil homme épuisé par une longue journée». Il insiste «pour que les Canadiens réagissent froidement à ces propos [et] demande surtout qu'on ne fasse pas dire aux mots plus qu'ils ne contiennent³⁰».

Lester B. Pearson entre dans la mêlée

Le 26 juillet, la réaction de premier ministre canadien fait la une de tous les grands quotidiens du pays. De son discours, les journalistes retiennent surtout le mot «inacceptable³¹», que le premier ministre emploie évidemment à l'endroit du «Vive le Québec libre!», mais aussi du «secret» confié par de Gaulle aux Québécois concernant cette «atmosphère du même genre que celle de la Libération», dans laquelle il avait dit se trouver lors de son accueil triomphant dans la métropole. Pearson n'a clairement pas apprécié la comparaison entre la situation actuelle des Québécois dans le Canada et celle des Parisiens sous l'occupation des nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale. «Les Canadiens n'ont pas à être libérés. En vérité, des milliers de Canadiens ont donné leur vie durant deux guerres mondiales pour libérer la France et d'autres pays d'Europe³².» Par ces propos, Pearson fait du débat une question de morale. La déclaration du chef d'État français lui est odieuse dans le lien qu'il a osé tisser entre le Canada et l'Allemagne nazie. Étrangement toutefois, cette immoralité n'est pas pour défaire l'atta-

chement qu'éprouvent les Canadiens envers les Français. « Nous attachons la plus grande importance à notre amitié envers le peuple français, ajoute Pearson. Le gouvernement du Canada dans le passé comme maintenant a toujours eu le vif désir de renforcer cette amitié ». Pardonne-t-il ainsi la bévue française, comme quoi le pardon est plus honorable que la punition. Mais en réalité, il vient de joindre sa voix à la polémique.

La réponse de Pearson est une première, selon le journaliste Gordon Pape: « It was believed to be the first time in Canadian history that a government had found it necessary to formally rebuke a visiting head of a friendly state for remarks made on Canadian territory³³ ». Elle ne manque pas d'être commentée à son tour. Bien qu'il désapprouve tout autant les mots de De Gaulle, Diefenbaker stigmatise Pearson de plus belle. Il poursuit sa fronde vertueuse contre le gouvernement, condamnant la « mollesse » de sa réponse et affirmant « que ce texte n'était qu'une concoction de généralités et qu'encore une fois, un gouvernement faible et divisé avait accouché d'une souris³⁴ ». C'est à croire que la réaction de Pearson est encore plus odieuse que le discours du général de Gaulle aux yeux du chef conservateur. Pire, que l'ennemi n'est pas le président de la République française mais bien le premier ministre du Canada !

Si l'éditorialiste du *Globe and Mail*, moins sévère que Diefenbaker, déplore aussi la réponse modérée du premier ministre: « The language of diplomacy lingered on Primer Minister Lester Pearson's tongue with unnecessary temperance last night when he issued Canada's rebuke³⁵ », la presse anglo-canadienne semble toutefois en accord avec la position de Pearson, d'après la revue qu'en fait *Le Droit* dans son édition du 27 juillet. Le *Kingston Whig-Standard* félicite le gouvernement pour « une note ferme de protestation » et une « action rapide et efficace ». Le *Vancouver Sun* souligne « la manière impeccable avec laquelle le Premier Ministre Pearson a traité l'affaire », avec « dignité et de façon responsable ». Dans le *Globe and Mail* du 26 juillet, la caricature du jour montre un Pearson consterné, téléphone à la main, et titre: « Have you got that? Unacceptable. Pas acceptable. U-N-A-C-C-E-P-T-A-B-L-E³⁶ ». Dans *The Gazette* du même jour, le caricaturiste John Collins ridiculise le nez du général de Gaulle et montre Pearson qui consulte un dictionnaire bilingue: « There must be something about keeping one's nose out of other people's business », en référence à l'ancien premier ministre du Québec Maurice Duplessis qui était connu, lui aussi, pour ses tiraillements avec le gouvernement fédéral. Le message est on ne peut plus clair.

Pour le député libéral québécois de Laurier René Lévesque, la déclaration de Pearson lui apparaît « d'une brutalité voulue et presque injurieuse », nettement « excessive »³⁷. Le journaliste de *La Presse* Pierre Godin cite d'ailleurs ces mêmes mots de Lévesque dans un article du 31 juillet³⁸. Pierre Bourgault, chef du RIN, recommande aux Canadiens anglais

d'avoir «la décence de se taire eux qui, surtout depuis cent ans, souvent au mépris même de la constitution qu'ils se sont donnée, violent impunément les droits des Québécois dans presque tous les domaines³⁹».

Le combat de la vertu bat véritablement son plein.

Le noble défenseur du Canada et de l'unité canadienne

Le 25 juillet au soir, à l'occasion d'un dîner offert en l'honneur du général de Gaulle au pavillon de la France de l'Expo, Daniel Johnson, qui n'a toujours pas réagi, y va d'un discours de remerciements qui a tôt fait de soulever une kyrielle d'interrogations au sein du monde politique canadien. «La langue et la culture ne sont pas les seuls dons que nous ait légués la France, déclare-t-il. Il en est un autre auquel nous attachons le plus grand prix: c'est le culte de la liberté⁴⁰.» Autre démonstration du recours à la morale, cette phrase, dont le sens n'est pas sans rappeler les propos du général français de la veille, est aussitôt interprétée comme l'approbation du gouvernement québécois au «Québec libre». Pour Pierre Godin, l'ode à la liberté de Johnson «après le "Québec libre" de la veille, c'est vraiment mettre de l'huile sur le feu⁴¹». Certes, ce «culte de la liberté» dont parle Johnson pouvait signifier qu'il endossait une supposée invitation à l'émancipation nationale de la part du président. Or dans les faits, il pouvait tout autant signifier son désaccord face à une ingérence spontanée de la France dans les affaires québécoises. D'autant plus que le discours en question avait été rédigé bien avant l'incident⁴². Mais Johnson ne tient pas à commenter prestement les dires de De Gaulle, préférant «laisser calmer quelque peu les esprits et sentir venir le vent⁴³», écrit le journaliste Paul Cliche.

Or la presse anglophone ne manque pas de critiquer Johnson qui, selon certains journalistes, «courted President de Gaulle's intrusion into Canadian affairs⁴⁴». L'accusation est grave. Le premier ministre québécois aurait, et à ses propres fins, amené le Président français à s'ingérer dans les affaires canadiennes. Claire Bates, une lectrice de *The Gazette*, en vient à la même conclusion: «The way that the Prime Minister of Quebec, hypocritically in my opinion, chose the same day as that chosen by Ottawa for his reception is bad enough⁴⁵».

Le matin du 26 juillet, le maire de Montréal Jean Drapeau, qui devait prononcer l'allocution de circonstances au déjeuner offert au général par les autorités municipales, saute sur l'occasion de lui répondre le premier. Drapeau savait que face à la grogne des dirigeants canadiens, de Gaulle avait déjà décidé de ne pas terminer son voyage à Ottawa; il retournerait en France dans la journée. Le long discours du maire, que je ne peux malheureusement pas reproduire dans son intégralité, prend clairement position en faveur d'Ottawa, et ce au nom de la vertu:

J'en sais peu qui accepteraient cet honneur et ces périls d'avoir à prononcer les dernières paroles publiques que vous entendrez à quelques instants de votre départ de Montréal et du Canada. Cela constitue un défi dont je sais toute la taille. [...]

Les vertus, nous ne croyons pas les avoir jamais mises en veilleuse ; la langue, la culture, la civilisation, il a bien fallu accrocher cela dans la grange parfois avec les instruments que l'histoire forçait nos ancêtres à prendre pour survivre, pendant que les gens plus riches et plus cultivés retournaient en France, il y a deux siècles. [...]

Et c'est à cause des vertus que nous avons héritées de nos ancêtres, que les défis ne nous ont jamais fait peur, et que nous croyons possible de jouer au Canada un rôle, je veux respecter les proportions, mais je dis quand même, analogue en Amérique du Nord, à celui que la France joue en Europe et pour l'humanité. Peut-être que la France y trouvera-t-elle un jour des espérances plus grandes, ouvertes vraiment sur l'avenir.

C'est cet état d'esprit, c'est cette anxiété auxquels nous voulons mettre fin, et nous ne demandons par mieux, par cette expression d'expansion, de maîtrise de sa destinée, de mieux servir le pays de nos ancêtres, de vos ancêtres, Monsieur le Président. Je lève mon verre, au Président de cette France⁴⁶.

Par ce discours, Drapeau deviendra, dès le lendemain dans plusieurs journaux anglophones, le noble défenseur du Canada et de l'unité canadienne. Dans son édition du 27 juillet par exemple, *The Gazette* titre « Mayor Drapeau Speaks for National Unity : Strong Statement Implies Rebuke for de Gaulle ». Dans une très courte lettre ouverte (c'est le moins qu'on puisse dire !) publiée dans *The Globe and Mail* le 4 août, Jack McLaren, un résident de la municipalité de Benmiller en Ontario, s'exclame : « Jean Drapeau for Prime Minister of Canada⁴⁷ ! »

La réponse de De Gaulle, tout aussi éloquente et sur le même terrain, celui du devoir et de la vertu, réitère indirectement sa déclaration fracassante et la défend en faisant référence au devoir de reconnaître l'inévitable destin du peuple québécois :

Pendant mon voyage, du fait d'une sorte de choc auquel ni vous ni moi-même n'y pouvions rien, c'était élémentaire et nous en avons tous été saisis, au cours de ce voyage, je crois avoir pu aller, en ce qui me concerne, au fond des choses. Et quand il s'agit du destin et notamment du destin d'un peuple, en particulier du destin du peuple canadien-français ou français-canadien, comme vous voudrez, aller au fond des choses, y aller sans arrière-pensée, c'est en réalité non seulement la meilleure politique, mais c'est la seule politique qui vaille en fin de compte⁴⁸.

On sent toutefois que de Gaulle parle davantage en son nom et moins au nom de la France en s'exprimant à la première personne au tout début de son discours. Cherchait-il à dégager la France de la responsabilité des paroles qu'il avait tenues ? Possible...

Maintenant que le Président est parti...

Ce n'est que le 28 juillet au soir, bien après le départ précipité du général de Gaulle, que Daniel Johnson s'adressera officiellement aux médias. Cherchant visiblement à sauver la face auprès d'Ottawa, sans pour autant froisser les relations entre le Québec et la France, Johnson propose une interprétation bien personnelle du « Québec libre » du président français :

Courageux et lucide, le président de Gaulle a été avec nous au fond des choses. Le Québec n'en a pas été choqué. [...] Il a parlé d'affranchissement, de prise en main par le Québec de ses destinées, de Québec libre. Il reprenait ainsi, en des termes qui lui sont propres, des idées maintes fois exprimées par les récents gouvernements du Québec. Il a salué cette conviction qui est de plus en plus celle du peuple québécois qu'il est libre de choisir sa destinée et que, comme tous les peuples du monde, il possède le droit incontestable de disposer de lui-même en déterminant librement son statut politique et en assurant librement son développement économique, social et culturel⁴⁹.

Johnson parle du droit à la liberté de tous les peuples, une formule on ne peut plus vertueuse. Habile, cette interprétation cadre également parfaitement dans la stratégie constitutionnelle du chef de l'Union nationale, celle d'une bataille politique visant à obtenir plus de pouvoirs pour le Québec au sein de la Confédération, adoptant la menace de l'indépendance pour y parvenir⁵⁰. En appuyant « sans réserve tous les propos tenus par le général de Gaulle⁵¹ », mais en détournant leur sens par une manœuvre politique destinée à freiner l'escalade diplomatique entre la France, le Canada et le Québec, Johnson croit pouvoir s'élever au-dessus de la mêlée.

Or la position ambiguë, pour ne pas dire stratégique, du premier ministre est rapidement critiquée par le chef de l'opposition libérale, Jean Lesage, qui le somme de « dissiper l'équivoque et de dire si [l'Union nationale] est un parti séparatiste ou non⁵² ». Lesage accuse Johnson d'avoir délibérément induit le président français en erreur lors de sa visite, et à des fins de propagande partisane : « Le premier ministre Johnson et son gouvernement portent une terrible responsabilité envers le Québec. Non seulement ont-ils mal conseillé l'illustre visiteur, mais à la suite de ses déclarations les plus discutées, ils n'ont rien fait, rien dit pour rétablir la situation⁵³. » Le chef libéral cherche, en somme, à montrer Johnson comme un premier ministre malhonnête.

Chez les lecteurs, les opinions émises dans la presse francophone semblent plutôt en accord avec les propos et positions de Daniel Johnson. Gabriel Chartrand, résident de Longueuil et ancien militaire, défend Johnson : « Merci pour les paroles que vous avez su trouver [...], de l'avoir accompagné et salué à son départ à l'aéroport de Montréal. [...] Nous devons attendre de vous, Monsieur le Premier Ministre, chargé de défendre notre honneur et nos droits, d'exiger des excuses du gouvernement du Canada [...] et des excuses non mitigées. Ce gouvernement a voulu de

propos délibéré une fois de plus nier le fait français en notre pays. Nous insulte en insultant notre noble invité. Un homme qui en splendeur dépasse de cent coudées⁵⁴.» Gérard Beaudry, membre du Parti libéral, dénonce même les positions du chef de l'Opposition Jean Lesage: «Vous avez préféré, dans un but partisan, faire de la politique de quartier avec un problème d'envergure nationale pour ne pas dire internationale; c'est votre affaire⁵⁵!»

Il faut savoir aussi que peu avant sa propre déclaration, Jean Lesage avait été lui-même victime des effets de la polémique alors que le député de Dorion, François Aquin, en désaccord avec la position adoptée par son chef, choisissait de démissionner du Parti libéral pour siéger comme indépendant. Aquin annonça sa décision peu après le discours de Lesage: «Par-delà des querelles de mots d'interprétation, de protocole, je veux voir dans les propos du général de Gaulle un appel à la dignité du peuple québécois et au droit qui est le sien de s'auto déterminer⁵⁶». Le député nouvellement indépendant de Dorion, par le choix des mots qu'il fait pour décrire le discours du président français, laisse sous-entendre que le Parti libéral a adopté, inversement, une position indigne dans tout ce débat public.

La polémique est donc loin de s'estomper de si peu.

Un dénouement ?

De retour en France depuis le 26 juillet, Charles de Gaulle subit la pression de son cortège diplomatique, de ses ministres et de la presse française qui lui réclame un discours d'explications face aux récents événements en sol canadien. Il rédigera finalement une brève déclaration le 31 juillet, lue par son ministre de l'Information, et qui résume parfaitement la prédominance de la moralité au sein de cette polémique. En voici une partie :

Il va de soi que la France n'a aucune visée de direction ni *a fortiori* de souveraineté sur tout ou partie du Canada d'aujourd'hui. Mais étant donné qu'elle a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi, administré, peuplé, mis en valeur, qu'elle y constate l'existence et l'ardente personnalité d'une communauté française comprenant six millions et demi d'habitants, dont quatre millions et demi dans le Québec, elle ne saurait à coup sûr, ni se désintéresser du sort présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre⁵⁷.

Cette réponse du président de la République française mettra un terme à toute cette saga, aussi relatif qu'il soit. La presse canadienne et québécoise discutera encore quelques jours de la déclaration de Paris⁵⁸, mais la ferveur s'estompera peu à peu. Si les éditoriaux sur la question se font alors de plus en plus, il s'avère intéressant de noter que les lettres ouvertes de

lecteurs abondent toujours et ce jusqu'à la mi-août. Quoique dans certains cas, le débat aurait pu se prolonger, signe de l'engouement populaire⁵⁹.

Conclusion

La polémique entourant la visite du général de Gaulle au Québec et sa déclaration, aujourd'hui célèbre, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal a donné naissance à tout un débat dans l'espace public canadien et québécois de la fin des années 1960. Amplifiée par un contexte politique bien particulier (célébrations du centenaire de la Confédération canadienne et débat constitutionnel entre Québec et Ottawa), elle a fait la manchette des quotidiens pendant plusieurs semaines, en plus de générer une abondante collection d'éditoriaux et de lettres ouvertes de lecteurs.

Les autorités politiques canadiennes et québécoises réagissent d'abord au « Québec libre » de De Gaulle, s'inscrivant ou bien en accord ou bien en désaccord. Puis, les partis d'opposition à Québec et à Ottawa entrent dans la mêlée en attaquant leurs adversaires et en leur faisant porter le blâme de l'incident. Diefenbaker reprochera la « mollesse » de la position de Pearson, tandis que Lesage accusera Johnson d'avoir orchestré l'affaire, induisant le président français dans l'erreur dans le but de nourrir la propagande subversive de l'Union nationale. De part et d'autre de l'échiquier politique, les acteurs utilisent la morale et la vertu dans leur stratégie argumentative. On déplore l'irresponsabilité et la malhonnêteté des adversaires politiques, en prenant bien soin de souligner la noblesse, la dignité et l'honneur des positions défendues. Les réactions des journalistes et éditorialistes québécois et canadiens, tant francophones qu'anglophones, sont parfois plus posées et nuancées, parfois plus virulentes et catégoriques que celles des autorités politiques. Elles contribuent tout autant, sinon plus à alimenter la polémique issue des propos du général de Gaulle sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal. Preuve que ce débat revêt un caractère émotif généralisé, on observe à nouveau, dans ces réactions, l'importance de la moralité, de l'éthique, de la responsabilité et de la vertu.

Du côté du public, les opinions exprimées dans les lettres ouvertes reflètent tout autant la polarisation des positions politiques et éditoriales.

Il est vrai qu'une majorité de journalistes et lecteurs francophones appuyèrent le « Québec libre » du général de Gaulle⁶⁰. Comme je l'ai montré, il faut toutefois se garder de croire que ces appuis sont unanimes et signifient implicitement un endossement au projet d'indépendance politique du Québec. Inversement, si une majorité de journalistes et lecteurs anglophones dénoncèrent l'incident, certains plus violemment que d'autres, ils ne le firent pas tous pour les mêmes raisons.

Chose certaine, il serait intéressant d'analyser en quoi cette prédominance de la moralité comme représentation politique de la polémique en-

tourant le discours et la visite de De Gaulle trouve réponse dans les contextes politiques, sociaux et culturels du Québec et du Canada des années 1960.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *La Presse* fait état de plus de 15 000 personnes rassemblées, tandis que *Le Devoir* chiffre la manifestation entre 15 000 et 20 000 spectateurs, locaux et touristes.
2. Ce verbatim est tiré de Jean-Claude Labrecque, *La visite du général de Gaulle au Québec* [film], Office du film du Québec, 1967, 30 minutes.
3. Jacques Portes, «De Gaulle et "Vive le Québec libre!"», *L'encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [en ligne].
4. Voir le chapitre 12 de Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux, 2007, p. 247-264; le chapitre 6 de Pierre Godin, *Daniel Johnson, tome 2, 1964-1968, la difficile recherche de l'égalité*, Montréal, Éditions de l'homme, 1980, p. 213-253; ou encore Éric Bélanger, «"Égalité ou indépendance". L'émergence de la menace de l'indépendance politique comme stratégie constitutionnelle du Québec», *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, no. 1, 1999, p. 117-138.
5. Voir Gilles Duguay, *Le triangle Québec-Ottawa-Paris. Récit d'un ambassadeur canadien*, Septentrion, 2010, chap. 14. Voir aussi René Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal Express, 1981, 224 p.
6. Voir Michel Hébert et Lyse Roy, «Amour scénarisé, amour vécu: l'entrée solennelle de Charles de Gaulle au Québec en juillet 1967», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, no. 3, 2005, p. 147-159.
7. Lire, entre autres, le chapitre 11 dans Dale C. Thomson, *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Éditions du Trecarré, 1990, p. 264 à 307; ou encore le chapitre 14 dans Gilles Duguay, *op. cit.*, p. 272-292.
8. Dans son ouvrage, Dale C. Thomson relate surtout les réactions des journalistes dans les quotidiens français *Le Monde* et *Le Figaro*. Il passe aussi, quoique rapidement, sur celles parues dans *La Presse* et *Le Devoir*. Jacques Guay effleure quant à lui les manchettes de *La Presse* et du *Soleil*, mais en réaction à son passage à Donnacona. Voir «De la venue du général de Gaulle à Donnacona», dans Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Bélanger (dir.), *Daniel Johnson, rêve d'égalité et projet d'indépendance*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1991, p. 245 à 251. Le journaliste et écrivain Pierre Godin s'attarde surtout sur les éditoriaux du *Devoir*. Voir Pierre Godin, *op. cit.*, p. 213 à 253.
9. «Le voyage du Général de Gaulle au Québec», *Revue du ministère des Affaires culturelles du Québec*, no. 11, octobre 1967, p. 3-104.
10. Le terme «polémique» renvoie surtout ici aux «stratégies de prise de parole publique» par les protagonistes du débat, pour reprendre l'expression des historiens Martin Pâquet et Jocelyn Saint-Pierre («Les lieux de la manifestation. La ville de Québec comme espace polémique», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, no. 2, hiver 2013, p. 44-59).
11. Gilles Gauthier, «L'argumentation politique conflictuelle: le cas du débat sur la question nationale au Québec», *Revue internationale de communication sociale et publique*, no. 3-4, 2010, p. 53-54.

12. René Lévesque, «Point de mire», *Dimanche-matin*, 30 juillet 1967, cité dans Dale C. Thomson, *op. cit.*, p. 295-296.
13. Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 37.
14. Voir entre autres, en traduction française, Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré: essai sur la politique étrangère des États-Unis*, Paris, Éditions du Seuil, 1971 (1968), 657 p.
15. Voir Paul Ricœur, «Éthique et politique», *Autres temps: les cahiers du christianisme social*, no. 5, 1985, p. 58-70.
16. *Le Devoir*, 25 juillet 1967; *Le Nouvelliste*, 25 juillet 1967; *The Globe and Mail*, 25 juillet 1967; *Ottawa Citizen*, 25 juillet 1967.
17. «Pearson est très inquiet», *Le Devoir*, 25 juillet 1967.
18. Lester B. Pearson, *Mike: The Memoirs of the Right Honourable. Lester B. Pearson*, volume 3, 1957-1968, Toronto, University of Toronto Press, 1975, p. 267, cité dans Dale C. Thomson, *op. cit.*, p. 265.
19. Daniel Johnson, cité dans Gilles Duguay, *op. cit.*, p. 276.
20. Guy Cormier, «De Gaulle a été plébiscité», *La Presse*, 25 juillet 1967.
21. Paul Letondal, «De Gaulle n'a pas voulu s'immiscer dans nos affaires», *La Presse*, 28 juillet 1967.
22. Jean-Marc Léger, «Des paroles de vérité, un message d'espoir», *Le Devoir*, 25 juillet 1967.
23. «"Le Soleil" attaque violemment de Gaulle et l'Union nationale», *Le Devoir*, 26 juillet 1967.
24. *Le Soleil*, 25 juillet 1967.
25. «A Deplorable Note of Discord», *The Gazette*, 26 juillet 1967.
26. Doreen Day, «Who Paid?», *The Gazette*, 28 juillet 1967.
27. Roger La Palme, «Notre révolution, nous la ferons comme bon nous semble», *La Presse*, 29 juillet 1967.
28. «Les réactions de MM. Diefenbaker, Douglas, Caouette et Grégoire», *Le Devoir*, 26 juillet 1967.
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*
31. Pierre C. O'Neil, «Au "Vive le Québec libre" de De Gaulle, Ottawa "C'est inacceptable" », *Le Devoir*, 26 juillet 1967, ou encore Michael Gillan, «Words Unacceptable to Canadians. De Gaulle Rebuked by Pearson», *Globe and Mail*, 26 juillet 1967.
32. Lester B. Pearson, cité dans «Texte du communiqué», *Le Devoir*, 26 juillet 1967.
33. Gordon Pape, «Speech Unacceptable to Canadian People», *The Gazette*, 26 juillet 1967.
34. John G. Diefenbaker cité dans «Les réactions de MM. Diefenbaker, Douglas, Caouette et Grégoire», *Le Devoir*, 26 juillet 1967.
35. «A Time to go Home», *Globe and Mail*, 26 juillet 1967.
36. *Globe and Mail*, 26 juillet 1967.
37. «Lévesque: Ottawa a été "brutal" envers de Gaulle», *Le Devoir*, 1 août 1967.
38. Pierre Godin, «Lévesque trouve brutale et injurieuse l'attitude d'Ottawa envers de Gaulle», *La Presse*, 31 juillet 1967.

39. Pierre Bourgault, cité dans « Bourgault », *Le Devoir*, 27 juillet 1967.
40. Daniel Johnson, cité dans « M. Johnson : la France nous a aussi légué le "culte de la liberté" », *Le Devoir*, 26 juillet 1967.
41. Voir Pierre Godin, *op. cit.*, p. 237.
42. *Ibid.*
43. *Ibid.*
44. « The Quarrel was Single », *Globe and Mail*, 27 juillet 1967.
45. Claire Bates, « Irate at Toadying to DeGaulle », *The Gazette*, 26 juillet 1967.
46. Discours de Jean Drapeau rapporté dans *Le Devoir*, 27 juillet 1967.
47. Jack McLaren, « Drapeau for PM? », *Globe and Mail*, 4 août 1967.
48. Discours de Charles de Gaulle rapporté dans *Revue du ministère des Affaires culturelles du Québec*, *op. cit.*, p. 63 à 67.
49. Daniel Johnson, cité dans « "Québec libre" n'est pas un slogan purement séparatiste », *Le Devoir*, 29 juillet 1967.
50. Voir Éric Bélanger, *op. cit.*
51. « "Québec libre" n'est pas un slogan purement séparatiste », *Le Devoir*, 29 juillet 1967.
52. Paul Cliche, « Le général laisse dans son sillage des problèmes aigus », *Le Devoir*, 29 juillet 1967.
53. Jean Lesage, cité dans Paul Cliche, *op. cit.*
54. Gabriel Chartrand, « Me Daniel Johnson devrait demander des excuses à M. Pearson », *La Presse*, 2 août 1967.
55. Gérard Beaudry, « Avec un grand problème, M. Lesage a fait de la petite politique », *La Presse*, 11 août 1967.
56. « Aquin quitte les libéraux », *Le Devoir*, 29 juillet 1967.
57. Reproduit dans *Le Devoir*, 1^{er} août 1967.
58. Entre le 2 et le 12 août, les autorités politiques canadiennes et québécoises réitèrent principalement les positions déjà défendues; la presse en profite pour dresser divers bilans de la visite du général de Gaulle au Québec.
59. Dans un encadré figurant en haut de la section des opinions de lecteurs de *La Presse* du 15 août, on peut lire que l'équipe éditoriale a décidé de clore le débat entourant la visite du général de Gaulle en n'acceptant plus de lettres ouvertes à ce sujet: « Nous en avons publié le plus grand nombre possible, soit environ une soixantaine de colonnes. [...] Nous estimons donc que le temps est venu de mettre fin au débat de Gaulle... »
60. Une presse québécoise « qui ne vit dans le cri du général de Gaulle qu'un souhait tout à fait acceptable ». Voir « Commentaire de la presse », *Revue du ministère des Affaires culturelles du Québec*, no. 11, octobre 1967, p. 31.